

## Informations

### Accès :

En arrivant d'Arles, par la RN 568, sortie n°17 Port de Bouc-Centre, prenez à gauche direction "La Grand Colle-Les Amarantes". Suivez la direction du "Complexe Sportif Jean-Christophe Unia". Toujours tout droit par la rue Jullian Grimau, puis l'avenue de la Provence.

En arrivant de Martigues/Marseille par la RN 568, sortie n°17 Port de Bouc-Centre, prenez à droite direction "La Grand Colle-Les Amarantes". Suivez la direction du "Complexe Sportif Jean-Christophe Unia". Toujours tout droit par la rue Jullian Grimau, puis l'avenue de la Provence.

### Parking :

Plusieurs parkings sur site. Les sentiers décrits partent du parking de Castillon, près du centre équestre. Ce parking bénéficie de tables de pique-nique et d'un point d'eau.

### Contacts utiles :

- > N° accès massif : 0811 20 13 13
- > Tourisme : [www.visitprovence.com](http://www.visitprovence.com)
- > Transport : [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)
- > Office de tourisme de Port de Bouc : tél. : 04 42 06 27 28

### Label Tourisme & Handicap :

- > Table d'orientation, 1 table de pique-nique et plusieurs fontaines d'eau potable accessible
- > Pas de WC sur site
- > WC accessible : Camping de la Mérindole - Avenue des Pins  
Attention : le sentier longe et traverse la route et passe à proximité d'un flanc de coteaux.

### Distancier :

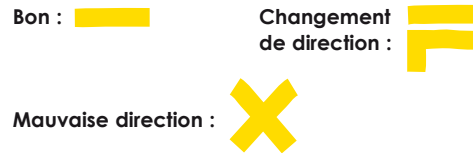
- Parking de Castillon - Marseille : 44 km
- Parking de Castillon - Aix-en-Provence : 56 km
- Parking de Castillon - Salon-de-Provence : 37 km
- Parking de Castillon - Martigues : 7 km
- Parking de Castillon - Arles : 46 km



## Balisage

**GR :** Traits rectangulaires superposés blanc et rouge (marque déposée par la F.F.R.P. à l'I.N.P.I.).

**La croix de St-André** signale une mauvaise direction. La priorité de balisage est donnée au GR, GR de pays, PR.



Le balisage est réalisé bénévolement par les membres d'associations affiliées à la F.F.R.P.

## Conseils et recommandations pour se promener en Provence

*La forêt et la colline sont source de vie, elles profitent à tous mais elles appartiennent à quelqu'un. Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.*

- Restons sur les chemins balisés.
- N'abandonnons aucun objet, aucun détritrus. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons apportés pleins.
- Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas.
- Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.
- Respectons les viticulteurs et les agriculteurs ; ne cueillons pas leurs produits.
- Sachons cohabiter avec les chasseurs.
- N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent. Dans les Bouches-du-Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal, pour votre sécurité et la préservation des sites sensibles. Ce sont le croisement de trois situations de danger météorologique d'incendie et les trois périodes de l'année qui correspondent à des sensibilités d'éclosion de feux croissantes qui vont déterminer les possibilités d'accès par site. Pour plus de renseignements (pendant la période estivale) : 08.11.20.13.13 ou [www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr)

### Pour rendre votre randonnée agréable

- Ne survaluez pas vos forces physiques.
- Renseignez vous sur le temps de parcours, sur la météo.
- Evitez de partir seul.
- Emportez une gourde d'eau, une trousse à pharmacie, la carte IGN, une boussole.
- Soyez équipé d'un sac à dos, de baskets ou de chaussures légères, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.

### Comité Départemental du Tourisme

13, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille  
Tél : 04 91 13 84 40 - Fax : 04 91 33 01 82  
Site web : [www.visitprovence.com](http://www.visitprovence.com)

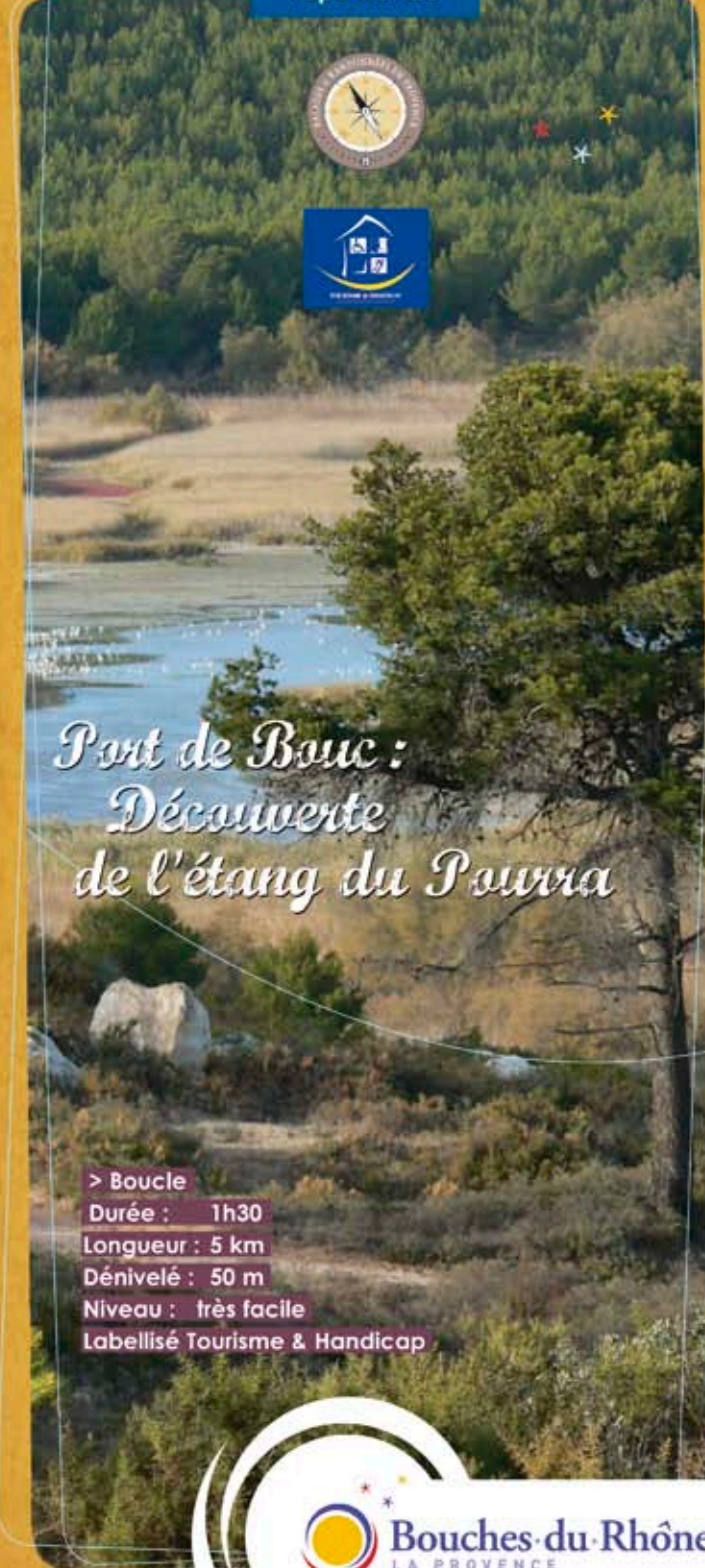
En collaboration avec l'Office National des Forêts, l'Office du Tourisme de Port-de-Bouc et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre : tél. 04 91 32 17 10

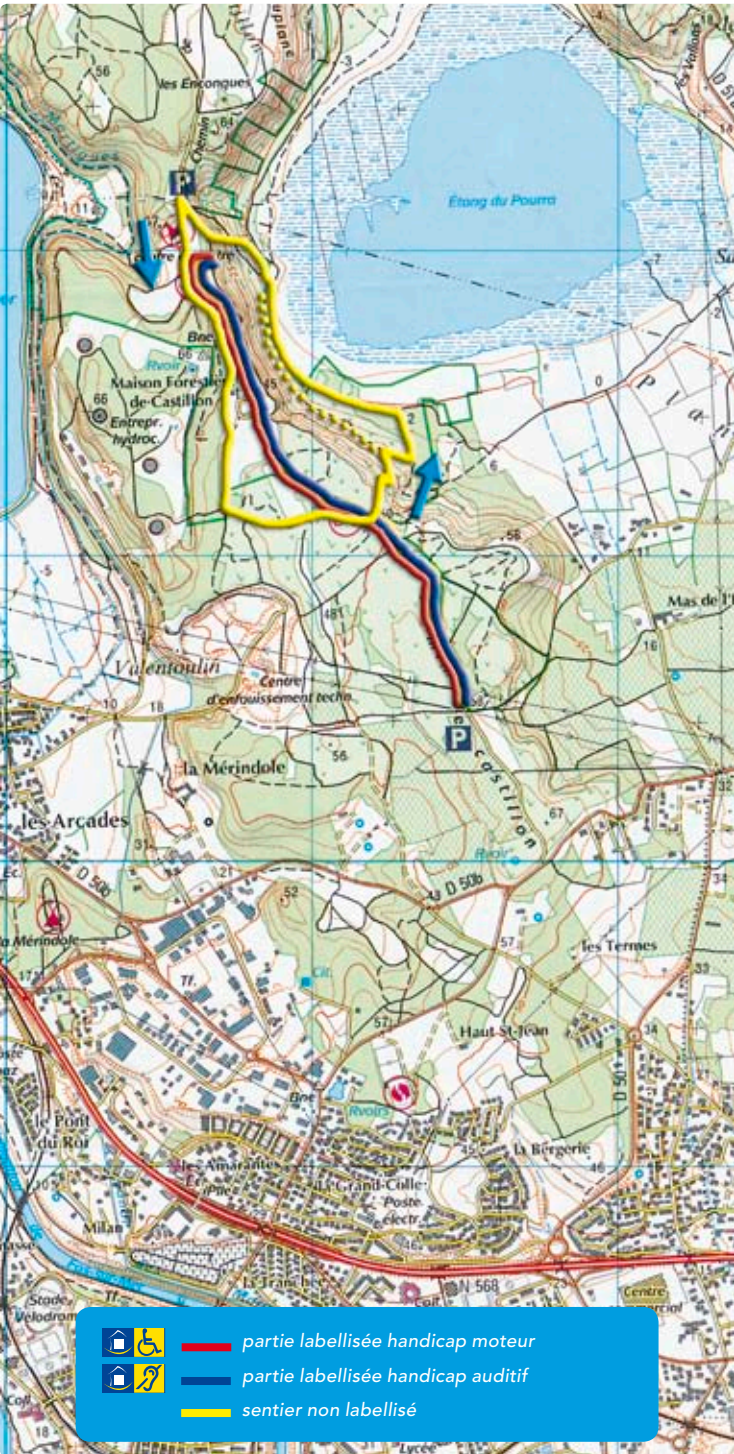


CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
Direction de l'Environnement  
Europôle de l'Arbois - 13792 Aix-en-Provence cedex 3 - Tél. : 04 42 97 10 10  
sur internet : <http://www.cg13.fr>

## > Forêt de Castillon

Topo Rando





**Itinéraires :**

**Sentier balisé  
Tourisme & Handicap.**

**Longueur : 2 km  
Largeur : 2 mètres minimum**

Longeant le chemin d'accès à la forêt de Castillon, ce sentier bénéficie d'un revêtement approprié à la promenade des personnes à mobilité réduite et des familles accompagnées d'enfants. Il offre de nombreux points de vue sur l'étang du Pourra.

Trois départs sont possibles car les trois parkings sont dotés de places spécifiques : Parking du Valentoulin, Parking du Pourra et Parking de Castillon. Vous pouvez accéder à la table d'orientation accessible (près du parking de Castillon) qui surplombe l'étang du Pourra en traversant la route à l'aire de pique-nique équipée d'une table spécifique pour handicap moteur. Des fontaines d'eau potable accessibles sont présentes sur le sentier.

**Sentier des oiseaux  
Longueur : 5,2 km**

**Sentier de découverte  
du Pourra.  
Longueur : 1,6 km**

Garez-vous au parking de Castillon. Dirigez-vous vers les blocs de roche qui séparent le parking et l'accès à la forêt. Suivez le chemin en direction de l'aire de pique-nique. Après les dernières tables, prenez le sentier signalé par un "Flamant rose" et un "Ecoreuil".

Suivez ce sentier sur lequel circulaient autrefois des véhicules (vestiges d'ornières dans la roche) jusqu'au croisement avec une piste. A partir d'ici, prenez la piste qui descend légèrement à gauche, en suivant la signalisation "Flamant rose".

Franchissez la barrière métallique, à gauche un champ cultivé apparaît. Quelques dizaines de mètres plus loin, franchissez la barrière en bois (à gauche un chalet de bois). Avant d'arriver sur la route, prenez le petit sentier à droite.

A la première intersection, prenez le sentier à gauche, traversez la route et poursuivez sur la piste en face. (départ du sentier de découverte du Pourra).

Franchissez la barrière en bois et descendez la piste vers l'étang.

Dans le premier virage, vous pouvez prendre un sentier ponctué de panneaux pédagogiques permettant de découvrir une flore et une faune riches et variées, ainsi que de nombreux vestiges du passé : carrières, habitat troglodytique et constructions en pierres sèches. Ce sentier reste à flanc de coteaux et ne descend pas aux abords de l'étang du Pourra.

Si vous ne prenez pas le sentier de découverte, poursuivez sur la piste en descendant.




En arrivant au fond de la dépression, traversez une pinède et prenez le premier chemin à gauche. Il longe le bord de l'étang, mais ne s'en approche pas (propriété privée).

Quittez ce chemin du bord de l'étang et remontez vers le plateau.

Après quelques mètres, retrouvez la table d'orientation à droite et l'arrivée du sentier de découverte à gauche.

Continuez à monter ce chemin bordé des terrasses de cultures réhabilitées (oliviers). En arrivant sur le plateau, prenez la piste à gauche, passez le centre équestre et rejoignez le parking du départ.



 partie labellisée handicap moteur  
 partie labellisée handicap auditif  
 sentier non labellisé